

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AVEIZIEUX - LOIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire publique en mairie,
salle des délibérations du conseil, le samedi 21 mars 2026 à 10 h 00.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal ;
- 2) Installation du conseil
- 2) Election du maire
- 3) Détermination du nombre d'adjoints
- 4) Election des adjoints
- 5) Lecture de la charte de l'élu local

Affiché le 16 mars 2026
Sylvain DARDOULLIER, maire,



